



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

« COM » DE LA VILLE SUR LES CELLULES DE REMPLACEMENT : CYNISME ET MÉPRIS N'ONT PLUS DE LIMITE !!!

Vous avez reçu ce matin sur vos boîtes mails cette « chose » appelée « l'Actu Capitale, chaque jour, une info » ???

Hallucinant ! Nous n'en sommes pas revenus ! Extraits :

« Des cellules de remplacement ont été mises en place au sein des circonscriptions des affaires scolaires et de la petite enfance depuis un an. Elles permettent d'organiser le remplacement des agents absents dans les écoles. »

« Notre rôle est de régler toutes les absences, qu'elles soient programmées dans le cadre d'une formation ou des congés, ou imprévues comme lorsqu'un agent est malade. »

Stop à cette propagande mensongère ! Elles ne « permettent pas d'organiser le remplacement »...puisque la réponse est quasiment systématiquement l'absence de remplaçants, qu'ils soient animateurs, ASEM ou ATE !

Tous les jours les équipes se retrouvent en situation de sous-effectif critique, ce qui dégrade considérablement les conditions de travail des collègues et la qualité de notre service public.

Et quand la Ville parvient à recruter quelques remplaçants...ce sont des vacataires...qui viennent s'ajouter aux plus de 10 000 agent-es précarisé-es souvent employé-es illégalement sur postes permanents !
Toujours plus de précarité depuis des années sur la direction des affaires scolaires !

Que la Ville cesse de mentir et prenne enfin les décisions nécessaires au bon fonctionnement des écoles, tout en assurant des conditions d'emplois dignes à ses agent-es, comme nous l'écrivions il y a moins d'un mois, voir [ICI](#) :

- **Recrutement des centaines d'animateurs, d'ASEM et d'ATE titulaires indispensables au bon fonctionnement du service public dans les écoles.**
- **Constitution de « brigades » de remplaçants titulaires et attribution d'une prime aux collègues volontaires comme cela se fait dans le secteur de la petite enfance dans les crèches.**

Paris, le 16 décembre 2020

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>